

PROLONGATION DE DÉLAI POUR LA PREUVE DU PROPRIÉTAIRE INSCRIT

Processed: June 15,2021 11:04:01

Transmission identification: Broukos720210614144323000_RegEvExt_ES9335818

Electronic application timestamp: June 14,2021 14:43:23

Office de la propriété intellectuelle du Canada

Place du Portage 1
50, rue Victoria
Gatineau (Québec) K1A 0C9
Canada

Renseignements sur la marque de commerce

Marque de commerce : BIOrganic
Numéro de la demande : 1637936
Numéro d'extension : 0
Numéro d'enregistrement : 970097
Numéro du dossier : 1
Statut : Enregistrée
Date d'enregistrement : 2017-05-04
Échéance actuelle : 2021-06-15

Propriétaire inscrit

Nom du propriétaire inscrit : Zorah biocosmétiques inc
Adresse du propriétaire inscrit : 6833 Avenue de l'épée bur: 304 Montréal, QC H3N2C7 CANADA
Numéro de téléphone : 514-277-5461
Adresse de courriel : melissa.harvey@zorah.ca
Nom de l'agent : BCF S.E.N.C.R.L./BCF LLP
Adresse de l'agent : 1100, boul. René-Lévesque Ouest 25e Étage Montréal, QC H3B5C9 CANADA
Numéro de téléphone de l'agent : 514-397-8500
Adresse de courriel de l'agent : johanne.auger@bcf.ca

Partie requérante

Nom de la partie requérante : Smart & Biggar IP Agency Co
Adresse : 900-55 Metcalfe St. Ottawa, ON K1P6L5 CANADA
Adresse de courriel : CIPOMail@smartbiggar.ca
Langue de correspondance : Anglais
Nom de l'agent : SMART & BIGGAR IP AGENCY CO.
Adresse de l'agent : SUITE 900 55 METCALFE STREET P.O. BOX 2999, STATION D OTTAWA, ON K1P5Y6 CANADA
Numéro de téléphone de l'agent : 613-235-4373
Adresse de courriel de l'agent : CIPOMail@smartbiggar.ca

Demander

Le propriétaire inscrit demande une prolongation du délai

Échéance actuelle :

2021-06-15

Échéance demandée :

2021-10-15

Motifs au soutien de la prolongation de délai :

Madame, Monsieur, Conformément à l'article 47 de la Loi sur les marques de commerce, nous requérons respectueusement au nom de la propriétaire une prolongation de délai de quatre (4) mois, soit jusqu'au 15 octobre 2021, pour produire et signifier sa preuve dans le dossier mentionné en titre. La prolongation de délai est nécessaire pour permettre à la propriétaire de considérer les éléments de preuve à soumettre. Une copie de la présente lettre est transmise ce jour même à la partie adverse. Nous vous prions de bien vouloir nous confirmer le nouveau délai et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées. BCF S.E.N.C.R.L. Johanne Auger, Associée JA/ks

Le propriétaire inscrit confirme qu'une copie de la documentation à l'appui de la prolongation de délai a été envoyée à l'autre partie

Date de soumission de documents : 2021-06-14

Heure de soumission de documents : 14:43:23 HAE